

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00564

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET «3,2,1, ...2024» - SOUTIEN AU COTE CHAUDE SPORTIF - PROJET FOOTBALL DANS LES ECOLES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 décembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 65

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Julien VASSAL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

RECU EN PREFECTURE

Le 27 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20211216-D2021005640

DATE D'AFFICHAGE :27 décembre 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Marc TARDIEU

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 DECEMBRE 2021

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET «3,2,1, ...2024» - SOUTIEN AU COTE CHAUDE SPORTIF - PROJET FOOTBALL DANS LES ECOLES

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021 a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant, de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

Le club « Côte Chaude Sportif » a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3,2,1...2024 » au titre de leur projet de « Football dans les écoles ».

Ce projet a pour objectif de développer une « section scolaire » gratuite intégrant du sport mais aussi du soutien scolaire gratuit pour les enfants y étant intégrés. Ce projet s'effectuera en lien avec les structures d'éducation populaire du quartier. Le club proposera aussi des ateliers avec des intervenants afin de sensibiliser les jeunes sur leur santé, l'environnement, l'écologie, ...

L'objectif est de toucher des publics éloignés / empêchés (50 % des jeunes du quartier de Côte Chaude évoluent dans un contexte familial et social complexe).

La sollicitation porte essentiellement sur l'aide financière pour les intervenants extérieurs dont le club n'a pas la compétence.

Après instruction du dossier, Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet à hauteur de 7000 € (8 000 € sollicités par le Club – à noter un budget global du projet de 26 000 € dont 9 000 € subventionnés par la Ville de Saint-Etienne).

En contrepartie de cette subvention, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

Le club du Côte Chaude Sportif a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une participation financière de 7 000 € au club du Côte Chaude Sportif pour le projet « Football dans les écoles » et approuve la convention correspondante ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/EVESP.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU